

# RELEVÉ DE DÉCISIONS

## Conseil académique (CAC)

Séance du 17 décembre 2024

**1. Le Conseil académique a approuvé :**

- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 4 juillet 2024
- ❑ Le procès-verbal du CAC en formation plénière : séance du 10 septembre 2024

**2. Le Conseil académique a émis un avis favorable concernant :**

- ❑ La demande de domiciliation de l'association étudiante « Agence Tremplin »
- ❑ La suppression du Laboratoire Culture et Communication (LCC)
- ❑ La campagne d'emplois enseignants-chercheurs et enseignants 2025

**3. Le Conseil académique a été informé de :**

- ❑ La campagne d'emplois BIATSS 2025

*A noter : l'ensemble des documents sera prochainement consultable sur la plateforme e-Doc de l'Université dans la rubrique Gouvernance – Conseil académique en formation plénière.*

Le Président d'Avignon Université

Georges LINARÈS

Signature calligraphique  
Georges Linares  
le 20/12/2024 11:09:22 +01:00



Direction  
des Affaires Juridiques  
et Institutionnelles

CAMPUS HANNAH ARENDT

74 rue Louis Pasteur  
84 000 Avignon  
+ 33 (0)4 90 16 25 25  
president@univ-avignon.fr